

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire de l'art et archéologie* (HAA), présentée par l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), entend préparer les étudiants essentiellement aux masters « recherche » en Histoire de l'art ou Archéologie, ou « professionnels » dans les secteurs de l'animation, la médiation ou la gestion du patrimoine culturel, offerts par l'établissement (à Brest ou à Quimper), dans un autre établissement supérieur ou encore à l'École du Louvre, et aux concours de la fonction publique (filière culture) ou de l'enseignement, ou encore à différents métiers de la documentation, du patrimoine, de la culture, du commerce de l'art, du tourisme, de l'édition. Pour ce faire, la formation a pour objectifs le développement de compétences générales (acquisitions des connaissances fondamentales), de compétences méthodologiques et de conduite de projet (recherche documentaire, réalisation de dossier, travail en équipe), et de compétences spécifiques (approche interdisciplinaire, une langue étrangère). Les deux premières années de la formation (L1 et L2) sont communes à tous les étudiants, qui suivent des cours d'Histoire de l'art (matière la plus importante en nombre d'heures de cours (20 heures par semaine) et en crédits européens (8 ECTS par semestre), de méthodologie, d'archéologie, d'histoire, de langue vivante (24 heures par semestre pendant les 6 semestres), une préparation au C2i (certificat informatique et internet) en alternance avec une unité d'enseignement (UE) libre dite d'ouverture (UE6), et préparent leur projet personnel et professionnel (UE7). En dernière année (L3), deux possibilités sont offertes : continuer le « parcours général » ou bifurquer vers un parcours au recrutement sélectif, nommé *Animation & valorisation des patrimoines* (AVP). Le parcours général conduit essentiellement à des masters « recherche » en histoire de l'art ou en archéologie. Le parcours AVP est plus professionnalisant et pensé en cohérence avec le master professionnel *Gestion des patrimoines architecturaux et artistiques* (GPAA) dispensé à l'Institut Universitaire du Patrimoine (IUP).

La formation est dispensée au pôle universitaire Pierre-Jakez Hélias à Quimper, en présentiel, sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), ou au sein des locaux des institutions partenaires (musées, sites archéologiques, entre autres).

Synthèse de l'évaluation

Formation solide et éprouvée, cette licence d'*Histoire de l'art et archéologie*, dont le cursus est progressif et cohérent avec les besoins de la formation, est en adéquation avec les objectifs visés.

La licence s'obtient après validation de 180 crédits ECTS (à raison de 30 ECTS par semestre en général) mais le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de processus de compensation ni en parcours *Général*, ni en AVP. Chaque semestre se compose de sept unités d'enseignement (UE). Les UE les plus importantes ont un poids compris entre 8 crédits ECTS (histoire de l'art) et 5 ECTS (archéologie par exemple) ; les autres UE comptent pour 2 crédits ECTS (projet personnel par exemple) ou 3 ECTS (histoire). En L3, le parcours AVP prévoit la validation de 27 ECTS pour 7 UE au semestre 5 et 33 ECTS pour 6 UE, du fait d'un stage de 8 semaines (8 ECTS) au semestre 6. Dans ce parcours, les deux semestres de L3 sont donc « déséquilibrés » du point de vue de la validation de crédits ECTS, ce qui est gênant pour ceux qui seraient amenés à quitter la licence au semestre 5, et non conforme à l'arrêté licence de 2011.

Sa forte insertion dans le tissu professionnel, culturel et éducatif, tant sur le plan local que régional, est remarquable. De solides partenariats (stages, offres de préprofessionnalisation, insertion professionnelle des diplômés) sont construits avec des institutions publiques ou privées telles que des musées, le service archéologique départemental, les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Institut National de

Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), les écoles des beaux-arts, des offices du tourisme, des villes d'art et d'histoire... dont les responsables interviennent régulièrement dans les cours, qui se déroulent parfois dans ces lieux.

Cette licence répond à un réel besoin marqué par un recrutement en grande partie local (sauf pour le parcours *AVP* qui attire des étudiants hors Bretagne occidentale) du fait de son isolement géographique, comme le confirme la stabilité de ses effectifs. La licence *HAA*, bien que tournée davantage vers l'histoire de l'art que l'archéologie, est la seule formation à volonté bi-disciplinaire de ce type, en Bretagne occidentale. C'est également la seule formation à proposer un parcours *Animation et valorisation des patrimoines (AVP)* permettant d'accéder à un master professionnel « Métiers du patrimoine » ou à une insertion directe dans la vie professionnelle. En revanche, dans le parcours général, l'absence de stage obligatoire et de projet définis ainsi qu'une formation insuffisante au numérique (qui existe cependant dans le parcours *AVP*) ne développe pas ce côté professionnalisant ; seule l'UE projet personnel et professionnel (PPP), présente à tous les semestres, et qui apporte des informations aux étudiants par des conférences métiers, permet à ces derniers de réfléchir et d'échanger avec un enseignant référent sur leur orientation professionnelle jusqu'à la fin de la licence. Toutefois, il n'y a que peu de passerelles avec les autres mentions du champ, ce qui isole la formation.

La part de l'international est insuffisante malgré des efforts certains : désignation d'un responsable Erasmus, incitation au stage à l'étranger, nombre d'heures de cours de langue vivante obligatoire satisfaisant - sur 5 à 6 semestres selon le parcours, à raison de 2 heures par semaine, volume horaire qui permet de renforcer la pratique de la langue -, deuxième langue optionnelle...). Malgré cela, le nombre de départs d'étudiants en mobilité (notamment Erasmus) est quasi nul, et très peu d'étudiants étrangers intègrent cette licence.

L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants titulaires (quatre maîtres de conférences (MCF), dont un MCF habilité à diriger les recherches, et un professeur certifié (PRCE) docteur), qui interviennent aussi dans ou sont responsables de masters « recherche ». Toutefois, la place de la recherche n'est pas mise en valeur : il n'y a pas de laboratoire de recherche en contact direct avec cette licence, pas de laboratoire de recherche sur le site de Quimper et pas de professeur des universités (PR) dans l'équipe pédagogique de base (il n'y a qu'un seul PR qui enseigne dans la formation, et encore en UE complémentaire). En revanche, elle intègre de nombreux intervenants professionnels extérieurs à l'université, pour mettre en place les enseignements à vocation pré-professionnalisante.

L'équipe pédagogique est bien impliquée dans la formation : chaque semestre, elle se réunit avec des représentants étudiants pour dresser un bilan du semestre passé. Le pilotage du parcours général est assuré par le conseil du département d'histoire, et le parcours *AVP* est piloté par l'IUP « Métiers du Patrimoine ». Néanmoins, l'absence de suivi de l'acquisition des compétences ou de suivi des étudiants, diplômés ou non, n'assure pas de retour sur la qualité de la formation proposée. De même, un conseil réunissant enseignants et délégués étudiants en fin de semestre ne remplace pas au niveau de la mention un conseil de perfectionnement, intégrant des professionnels, pour mettre en adéquation l'enseignement et la demande de compétences spécifiques sur le marché du travail.

Enfin, notons dans les points positifs un « plan réussite en licence » bien en place, ainsi que l'aide apportée aux étudiants « avec contraintes ». Ces aspects sont appuyés par la mise en place d'un parrainage et d'aide aux étudiants de première année (L1) par des associations étudiantes dynamiques, qui s'occupent aussi de l'organisation de voyages de fin d'étude, d'excursions, de créations collectives d'expositions.

Points forts :

- Formation de qualité, solide et éprouvée, à forte insertion dans le tissu culturel, éducatif et professionnel local et régional.
- Existence d'un parcours « professionnalisant » (parcours *AVP*).
- Projet personnel et professionnel tous les semestres dans le parcours général permettant aux étudiants de réfléchir sur leur orientation professionnelle jusqu'à la fin de la licence.
- Langue vivante obligatoire pendant 5 à 6 semestres selon le parcours, à raison de deux heures par semaine.
- Plan réussite en licence, aide aux étudiants avec contraintes.
- Associations étudiantes dynamiques.

Points faibles :

- Place de la recherche faiblement mise en valeur.
- Part de l'international insuffisante malgré des efforts certains.
- Déséquilibre important entre les cours d'histoire de l'art et ceux d'archéologie pour une licence affichée bi-disciplinaire.
- Déséquilibre des semestres 5 et 6 en validation des crédits ECTS dans le parcours *AVP*, non conforme à l'arrêté licence de 2011.
- Pas de stage obligatoire ni de projet définis pour le parcours général.
- Peu de passerelles avec les autres mentions du champ.
- Formation au numérique insuffisante dans le parcours général.
- Pas de suivi de l'acquisition des compétences, pas de suivi des étudiants diplômés ou non.
- Pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Recommandations :

L'organisation et le suivi mis en place dans le parcours de L3 « Animation et valorisation des patrimoines » pourraient être généralisés à l'ensemble de la formation pour renforcer la dimension préprofessionnalisante du parcours général.

Dans le parcours général, pourraient être développées les compétences transversales, langues vivantes et numérique : rendre la certification obligatoire, de même qu'une deuxième langue vivante, et renforcer leur poids en crédits, développer l'apprentissage des logiciels de PAO (publication assistée par ordinateur), DAO (dessin assisté par ordinateur), SIG (système d'information géographique) - d'ailleurs envisagé par la mention - et l'utilisation des restitutions 3D, de la réalité augmentée. Il reste à développer également dans ce parcours l'aspect professionnalisant par la mise en place de projets et de stages.

Une place plus grande accordée dans le cursus aux langues vivantes (par exemple : deux langues avec un niveau de certification obligatoire, cours en langue étrangère pour attirer les étudiants d'autres pays) pourrait déployer davantage les relations à l'international. Par ailleurs, la pratique de deux langues étrangères obligatoires pourrait permettre d'ouvrir vers d'autres formations et emplois, tels que guide-conférencier par exemple, pour lesquels cette pratique est exigée, ou encore vers le tourisme culturel international.

Un rééquilibrage, d'ailleurs envisagé par l'équipe pédagogique, des cours d'histoire de l'art et d'archéologie est à considérer en vue d'une formation plus professionnalisante dans ce dernier domaine.

La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement avec la présence de professionnels permettrait une adéquation plus forte entre les enseignements et la demande de compétences spécifiques sur le marché du travail.

Enfin, une préparation aux concours, en particulier de la catégorie B de la fonction publique filière « culture », pourrait faire partie des pistes à explorer en vue d'une insertion dans la vie professionnelle pour les étudiants ne désirant pas poursuivre leurs études après la licence.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>HAA</i> démontre une bonne adéquation de ses enseignements aux objectifs du cursus qui est progressif et cohérent. Après deux années générales, les étudiants doivent opter entre un parcours <i>Général</i> et un parcours préprofessionnalisation au recrutement sélectif <i>Animation et valorisation des patrimoines (AVP)</i>, pensé en cohérence avec le master professionnel <i>Gestion des patrimoines architecturaux et artistiques</i>, qui constitue une poursuite d'études logiques pour les étudiants de ce</p>
---	---

	<p>parcours.</p> <p>Malgré une annonce de bi-disciplinarité, cette licence accorde plus d'importance à l'histoire de l'art qu'à l'archéologie (L1 : 20 heures d'histoire de l'art par semaine contre 4 heures d'archéologie ; L2 : 16 heures pour l'histoire de l'art contre 6 heures d'archéologie ; L3 : 10 heures d'histoire de l'art contre 5 heures d'archéologie).</p> <p>Néanmoins, le cursus est progressif et bien pensé. Les quatre premiers semestres sont communs et comportent des enseignements d'histoire de l'art et méthodologie, d'archéologie, d'histoire, de langue vivante (24 heures par semestre pendant les 6 semestres), une préparation au C2i en alternance avec une UE libre, le projet personnel et professionnel (UE7). Progressivement, les étudiants choisissent des UE optionnelles destinées à les orienter davantage vers un choix préprofessionnel. Les deux derniers semestres sont plus spécialisés, puisque les étudiants peuvent continuer dans le parcours général ou intégrer le parcours <i>AVP</i> (recrutement sélectif).</p> <p>Si le parcours <i>AVP</i> a pour vocation de diriger les étudiants vers un master professionnel, le parcours général conduit essentiellement à des masters recherche en histoire de l'art ou en archéologie.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Des licences du même type se retrouvent dans les autres universités bretonnes mais la position en Finistère de l'UBO limite la concurrence. Le bassin de recrutement est essentiellement local, les étudiants ne pouvant se déplacer facilement à Rennes, à Nantes ou à Lorient. La licence <i>HAA</i> est la seule formation bi-disciplinaire de ce type en Bretagne occidentale. Elle répond à un réel besoin, comme l'indique la stabilité de ses effectifs. C'est également la seule formation à proposer un parcours <i>Animation et valorisation des patrimoines (AVP)</i> permettant d'accéder à un master professionnel « Métiers du patrimoine » ou à une insertion directe dans la vie professionnelle.</p> <p>Sa forte insertion dans le tissu économique, culturel, éducatif et professionnel local et régional lui offre des partenariats solides sur le plan local et régional (insertion professionnelle des diplômés, stages, offres de préprofessionnalisation) avec des institutions publiques ou privées dont les responsables interviennent régulièrement en cours qui ont parfois lieu dans ces institutions.</p> <p>Les laboratoires de recherche sont sur le site de Brest, ce qui ne facilite pas le lien avec la formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend 5 titulaires : 4 enseignants-chercheurs et 1 PRCE titulaire d'un doctorat (1 enseignant chercheur pour chacune des périodes de l'histoire de l'art). Elle est complétée par 1 professeur associé (PAST), 2 enseignants extérieurs et une vingtaine de représentants du monde professionnel.</p> <p>Les enseignants sont bien impliqués dans le pilotage de la formation. Chaque semestre, l'équipe pédagogique se réunit avec des représentants étudiants pour dresser un bilan du semestre passé.</p> <p>Il y a un responsable du diplôme et deux responsables pour les deux parcours de L3.</p> <p>Un conseil d'enseignement est réuni tous les semestres à Quimper sous la présidence du responsable de la formation, comprenant l'équipe enseignante et des représentants élus des étudiants (2 délégués, 2 suppléants). Les étudiants sont apparemment très impliqués dans le processus de pilotage de cette licence.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables, une centaine d'étudiants par an, confirmant par là même qu'il existe un bassin de recrutement malgré la concurrence régionale en termes de formation. En L1, les effectifs tournent en moyenne autour de 60-65 étudiants.</p> <p>Le taux de réussite est faible car la moitié des étudiants disparaît entre la L1 et la L2. Ainsi, la cohorte moyenne d'étudiants en L2 se situe autour de 30.</p> <p>La déperdition est encore assez importante pour le passage en L3 car les promotions oscillent entre 16 et 23 étudiants (cas exceptionnel de l'année 2013-14 avec 34 étudiants en L3).</p> <p>Les taux de réussite annoncés en parcours général sont supérieurs à 53 % en</p>

	<p>L1, 70-80 % en L2, 90 % en L3. Le taux de réussite en <i>AVP</i> (L3), dont le nombre d'inscrits oscille entre 12 et 14, est supérieur à 90%.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Le problème majeur réside dans l'absence d'un laboratoire de recherche à Quimper, lieu d'enseignement de cette formation. Ce point est négatif et doit poser problème pour la participation des étudiants de L3 à des séminaires ou à des journées d'études. Pour y pallier, des conférences, colloques ou journée d'études et autres séminaires ainsi que des expositions sont cependant proposés au Pôle universitaire de Quimper.</p> <p>Les enseignants intervenants sont principalement rattachés aux laboratoires de l'UBO : le Centre de recherche Bretonne et Celtique (CRBC EA 4451), le Centre François Viète (EA 1161) et le laboratoire Héritages et constructions dans le texte et l'image (HCTI), tous basés à Brest.</p> <p>Il existe depuis 2 ans, L3 (semestre 6), une UE6 de préparation aux masters qui devrait s'orienter vers le modèle allemand du « Semesterarbeit », avec la rédaction d'un petit mémoire.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la préprofessionnalisation est assez importante pour une licence de ce type. La liste des intervenants extérieurs, qui forment un réseau utile pour l'insertion professionnelle, est choisie avec soin dans les secteurs d'embauche potentielle pour les étudiants.</p> <p>En L3, le parcours <i>Animation et valorisation des patrimoines</i> propose une véritable professionnalisation avec la réalisation d'un stage obligatoire de deux mois.</p> <p>La maquette des enseignements montre que les étudiants doivent assister, chaque semestre, à des « conférences métiers » sur les divers secteurs d'activités professionnels touchant à leur formation.</p> <p>L'absence de stage obligatoire dans le parcours général est cependant un point négatif.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Aucun projet n'est proposé dans le cursus.</p> <p>Les stages sont facultatifs dans le parcours général. Mais ils sont fortement recommandés, en particuliers pour les étudiants en archéologie, hors des périodes de cours. Bien que facultatif, le stage fait alors l'objet d'une convention. Aucun rapport de stage n'est demandé, mais une attestation doit être délivrée. 37 conventions de stages ont été signées en 2014/15.</p> <p>Pour le parcours <i>AVP</i>, un stage de 8 semaines est obligatoire et conventionné, aux mois de mai et juin, en France ou à l'étranger. Il fait l'objet d'un rapport soutenu fin août-début septembre devant un jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il existe des programmes d'échanges avec Venise et Leipzig. La mobilité étudiante reste très limitée, voire nulle (entre 0 et 2 étudiants partent en Erasmus chaque année) malgré la présence d'un responsable Erasmus. Le dossier mentionne le fait que les enseignants préfèrent favoriser un départ en master.</p> <p>En L3, les étudiants du parcours <i>AVP</i> peuvent effectuer leur stage à l'étranger, ce qui a été le cas pour un petit nombre d'entre eux.</p> <p>Une seule langue vivante est obligatoire à raison de 2 heures par semaine pendant les 6 semestres mais il n'y a pas de niveau obligatoire visé. La certification <i>Test of english for international communication</i> (TOEIC) est facultative mais a le mérite d'être proposée aux étudiants. Le nombre de crédits alloués aux UE de langues reste peu important (2 ECTS). Une deuxième langue est optionnelle.</p> <p>Dans le parcours <i>AVP</i>, la langue vivante (UE3) est mieux considérée : l'anglais et une deuxième langue sont obligatoires, l'expression orale et écrite sont travaillées, le nombre de crédits correspondant est de 4 ECTS pour 54 heures de cours.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La licence <i>HAA</i> est ouverte à tous les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires). Il existe des dispositifs de validation des acquis en cas de reprise d'études et d'équivalence pour les élèves des classes préparatoires.</p> <p>En L3, l'accès au parcours <i>AVP</i> est sélectif : sur une quarantaine de candidatures issues de licences <i>HAA</i> et histoire, de BTS tourisme, d'écoles d'architecture, etc., seules une douzaine environ sont retenues. La sélection se fait selon des critères scolaires et universitaires, d'expérience professionnelle des étudiants, puis un entretien a lieu pour évaluer la motivation, l'expérience, le projet professionnel, et l'expression orale des candidats. Pour les étudiants n'étant pas issus d'<i>HAA</i>, une mise à niveau méthodologique s'impose. Le parcours <i>AVP</i> a vocation à servir de vivier au master <i>GPAA</i> évoqué plus haut.</p> <p>Des passerelles sont prévues avec la licence <i>Histoire</i>, parcours <i>Art</i>.</p> <p>Le système d'aide à la réussite repose essentiellement sur le dispositif des enseignants référents. Ce dispositif d'aide à la réussite est opérant jusqu'en L3.</p> <p>Il existe aussi un système de parrainage, pour les enseignements méthodologiques et l'élaboration des projets professionnels, entre les L1 et les L2/L3. Les associations étudiantes y sont très actives.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se déroulent en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) et il n'est pas fait mention d'un enseignement à distance. Il existe des aides aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, « empêchés ») : accès facilités, régime spécial d'étude...</p> <p>Le parcours <i>AVP</i> est accessible aux personnes en activité professionnelle (stagiaires de la formation continue). Le diplôme est accessible par VAE (validation des acquis de l'expérience). La validation de VAE est faite par le bureau REVA (Reprise d'études - Validation des aécquis) lors de deux sessions en juin et septembre.</p> <p>La place du numérique est restreinte en-dehors de l'enseignement du C2i. Les enseignants considèrent que la réalisation de dossiers documentaires et d'exposés est un bon moyen d'apprentissage du numérique. Cependant, on ne peut pas considérer que la maîtrise des outils de bureautique (PowerPoint) soit une véritable formation au numérique. La place du numérique est insuffisante en l'état sauf pour le parcours <i>AVP</i> pour lequel les étudiants bénéficient d'enseignements en cartographie et en PAO, d'une initiation aux logiciels de la suite Adobe et à des logiciels libres équivalents. Il est envisagé d'intégrer des enseignements équivalents dans le parcours général.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fait classiquement lors des travaux dirigés, et à l'occasion d'examens de 4 heures hors session ou en session. En L1, dans certaines UE fondamentales, il est prévu un contrôle continu de l'acquisition des connaissances. L'UE5 (langue) est évaluée en contrôle continu.</p> <p>Trois sessions d'examens sont prévues : semestre 1, semestre 2, rattrapage, ainsi que 3 réunions des jurys d'examen (membres du département, enseignants associés (informatique, documentaliste par exemple), professionnels du domaine).</p> <p>Pour le parcours <i>AVP</i>, des évaluations classiques (exposés, dissertations, commentaires de documents et d'œuvres) et moins classiques (dossiers de recherche thématique appliquée (présentation d'une structure, d'une association, réalisation de panneaux...)) sont proposées.</p> <p>Le jury du semestre 6 a lieu en septembre après la soutenance des rapports de stage.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de processus de compensation particulier, ni en parcours <i>Général</i>, ni en <i>AVP</i>.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'y a pas de véritable suivi de l'acquisition des compétences dans le cadre de cette formation mais il est dit dans le dossier que la mise en place d'une telle procédure, à l'échelle de l'UFR, est en cours de réflexion.</p> <p>Un cahier « En Hent » (en chemin) est proposé aux étudiants par Cap'Avenir (service commun d'orientation et d'information) pour</p>

	<p>construire leur portefeuille de formation et de compétences.</p> <p>Les compétences acquises sont détaillées par le biais du supplément au diplôme.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est assuré à l'échelle de l'université par l'organisme Cap'Avenir et la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante). Mais la dernière étude concernant cette formation date de 2010. Depuis, on peut considérer qu'il n'y a pas de véritable suivi des étudiants diplômés (ou non diplômés).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour cette formation.</p> <p>En parcours général, un conseil réunit enseignants et délégués étudiants à la fin de chaque semestre pour faire le bilan qui sert de base à une réflexion pédagogique. Une fiche d'évaluation est donnée aux étudiants de L3. Les retours sont en général positifs ; cependant il apparaît quelques redondances entre certains cours.</p> <p>Le parcours <i>AVP</i> a conservé le conseil de perfectionnement de l'IUP dont il est issu. Il se compose de 14 membres dont la moitié est issue du monde de la culture, du patrimoine et du tourisme. Il se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan et définir les axes de développement de la formation en fonction des besoins du monde professionnel.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**